

# INFO-NÉGO

## DERNIÈRE HEURE!



### Info-Négo | Collèges

**Volume 5 no 21– 8 juin 2021**

*Négociation*

### **Vote de grève et démission du comité de négociation**

Réunis le 31 mai, les membres du conseil d'unités d'accréditation regroupées des collèges se sont prononcés en faveur de la tenue d'un vote de grève pour le personnel professionnel des collèges représenté par le SPGQ.

Voyez le [calendrier des assemblées générales](#), les dates de certaines d'entre elles restent à confirmer. Si ce n'est pas déjà fait, vous recevrez une invitation de la part du secrétaire du conseil d'unités d'accréditation regroupées des collèges lorsque la date de votre assemblée sera confirmée. Si vous ne la recevez pas, vous pouvez communiquer avec Ryan W. Moon à l'adresse suivante : [rwmoo@cegepadistance.ca](mailto:rwmoo@cegepadistance.ca). Aucune inscription n'est nécessaire pour participer à l'assemblée générale de votre unité d'accréditation.

**Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à l'assemblée générale de votre unité d'accréditation**, vous pourrez néanmoins voter lors d'une rencontre qui aura lieu le 29 juin, à midi. Pour participer à cette assemblée, vous devez obligatoirement vous inscrire en remplissant ce [formulaire](#).

Lors des assemblées, les membres seront alors appelés à voter sur les propositions suivantes :

1. Je suis en faveur d'un mandat de grève de cinq (5) jours pouvant être pris de façon continue ou discontinue, en journées, en demi-journées ou en heures et en minutes, et ce au moment opportun déterminé par le Conseil des unités d'accréditation regroupées des collèges\*.

\*Note : Le Conseil des unités d'accréditation regroupées des collèges est composé de l'ensemble des délégués élus par les membres et présents dans les 16 cégeps affiliés au SPGQ qui ont choisi de se regrouper ensemble pour les besoins de la négociation de la convention collective.

2. Considérant le règlement no. 16 concernant le fonds de grève;

Considérant que chaque unité d'accréditation peut choisir d'avoir recours au fonds de grève proportionnellement au nombre de personnes cotisantes la constituant;

Considérant le coût élevé et la complexité d'une opération de prélèvement temporaire d'une cotisation majorée pour pallier au manque de revenu engendré par des journées de grève;

Il est proposé que les journées de grève soient aux frais de chaque membre et que le conseil des unités d'accréditation regroupées des collèges n'ait pas accès au fonds de grève du SPGQ constitué sous forme d'un contrat de crédit variable

**3.** Dans l'éventualité où mon unité d'accréditation, [NOM DU COLLÈGE], vote majoritairement contre le mandat de grève, je me rallierai au résultat du vote des autres unités d'accréditation si la majorité des voix est en faveur de la grève.

**Notez que vous devez être membre du SPGQ pour voter. Si vous êtes cotisant et que vous souhaitez devenir membre, vous devez remplir ce [formulaire](#).**

### **Démission du comité de négociation**

Comme vous le savez peut-être, les membres du comité de négociation des unités d'accréditation regroupées des collèges ont remis leur démission la semaine dernière en raison de différences de vues avec le comité exécutif et le comité de négociation élargi (table centrale) quant à la stratégie de négociation. Malgré les réserves exprimées, le SPGQ a mis à la disposition du comité de négociation tous les outils et les ressources nécessaires pour mener à bien sa stratégie, mais le comité de négociation a néanmoins choisi de démissionner.

Le SPGQ tient à rassurer ses membres. Cet épisode malheureux n'affectera pas la poursuite des négociations en vue de vous offrir la meilleure entente négociée possible. Le SPGQ fera tout ce qu'il faut pour mener à terme cette négociation correctement, avec ou sans comité de négociation.

### **État des négociations**

Depuis le dépôt du cahier de propositions syndicales des collèges à l'automne 2019, le SPGQ a participé à 14 rencontres de négociation intersectorielle avec le Secrétariat du Conseil du trésor et à 26 rencontres de négociation sectorielle avec le Comité patronal de négociation des collèges. Trois rencontres de concertation ont également eu lieu avec la FPPC-CSQ. Finalement, la présidente du SPGQ, Line Lamarre, a eu des rencontres avec le premier ministre, François Legault, la présidente du Secrétariat du Conseil du trésor, Sonia Lebel et avec les négociateurs du gouvernement.

Le 14 mai, le comité de négociation des collèges a déposé une offre globale exploratoire, mais cela n'a pas donné lieu à des avancées à la table des négociations. Le CPNC refuse de faire part de ses ouvertures aux demandes syndicales. Une demande de médiation a donc été faite le 17 mai et une médiatrice a été désignée le 27 mai. C'est ce qui a mené à la volonté d'obtenir un mandat de grève pouvant être utilisé au moment opportun. Une rencontre a lieu aujourd'hui entre les porte-parole des deux parties et la médiatrice.

## Responsable politique de la négociation des collègues

Adi Jakupović, secrétaire du SPGQ

---

[>> Consulter les archives Info-Négo](#)

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

